

# COMPTAGE VARROA AU CO<sub>2</sub>

## Méthode non létale

On cherche à déterminer le taux de varroas phorétiques (VP)  
pour 100 abeilles adultes (VP/100 ab)



Pour ce faire, on a besoin d'un pot « Testeur varroa » vendu dans le commerce avec un injecteur de CO<sub>2</sub> et des recharges. Il est possible d'adapter d'autres pots de comptage en faisant un trou dans le récipient ou son couvercle pour y passer l'injecteur de CO<sub>2</sub>. La ligne rouge du pot limite un volume contenant **200 abeilles**.

### METHODE

Le principe est le même que pour la méthode au sucre glace. Sur un cadre de couvain ouvert (là où se situent majoritairement les varroas phorétiques), prélever 200 abeilles dans votre pot par un mouvement de haut en bas le long du cadre (et non pas de bas en haut).

**Attention à ne pas prélever la reine !!**

Une fois le pot refermé, injecter le CO<sub>2</sub> en 2 à 3 pulsions.

Rouler doucement les abeilles pendant 1 minute afin de détacher les varroas. Puis secouer le flacon pour faire tomber les varroas dans le couvercle du récipient au travers de la grille.

Compter les varroas tombés et noter leur nombre. Relâcher les abeilles sur les têtes de cadre ou dans le nourrisseur et fermer la ruche. Détermination du nombre de VP pour 100 abeilles :

**VP / 100 abeilles = nombre de varroas tombés**

## Sur combien de ruches mesurer le nombre de VP pour 100 abeilles ?

Afin d'avoir une idée du niveau d'infestation la plus juste possible, il est essentiel de faire la mesure sur un nombre de ruches le plus représentatif de son rucher :

Taille du rucher	Nombre de ruches sur lequel le comptage doit être effectué
5 ruches et moins	toutes les ruches
entre 6 et 20 ruches	5 à 8 ruches
plus de 20 ruches	10 % des ruches (8 ruches minimum)

## Périodes clés du comptage et seuils de VP/100 abeilles au-delà desquels une lutte est recommandée (sources SNGTV) :

En mars-avril	0.3 VP / 100 ab
Mai-juin - avant la dernière miellée	5 VP / 100 ab
Fin été - après la dernière miellée	2 VP / 100 ab
Avant mise en hivernage	0.3 VP / 100 ab

Les seuils peuvent être différents selon les études et sont donnés ici à titre indicatif. De nombreux facteurs sont à considérer dans l'interprétation des résultats de comptage, en particulier la force de la colonie, la proximité ou non d'autres ruchers, les pratiques apicoles. Un suivi régulier de l'infestation de vos ruches permettra d'affiner et d'adapter ces seuils aux spécificités de votre exploitation.

Un consensus est établi aujourd'hui pour préconiser, a minima, un traitement le plus tôt possible après la dernière miellée avec un médicament à diffusion lente (Ianières) et compléter si nécessaire avec un traitement hivernal, hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique.